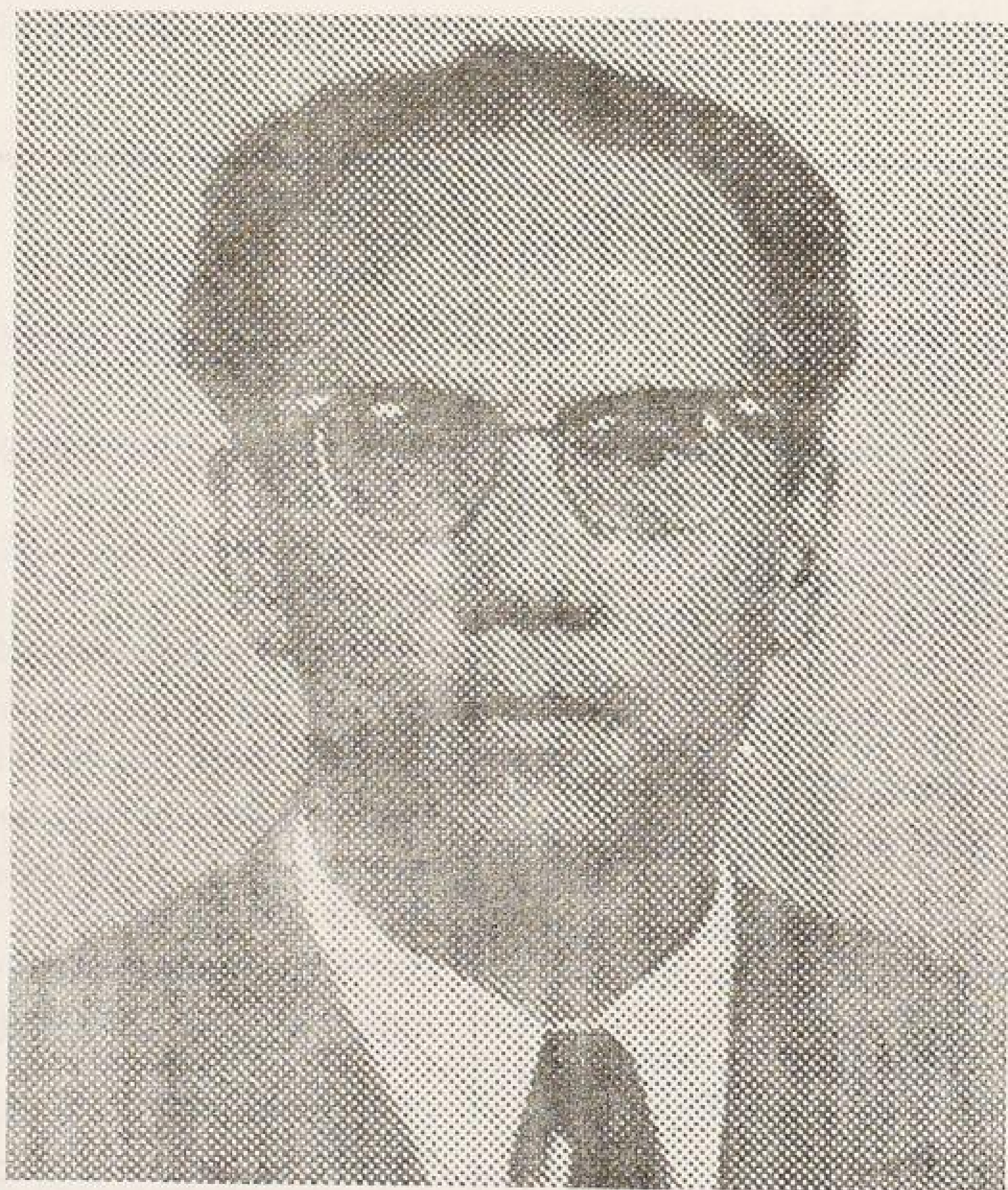
Pour améliorer la vie sans quitter la FRANCE



Raymond GUILLOD

Maire et Conseiller Général de Bouillante - **Député sortant**
Ancien Secrétaire de l'Assemblée Nationale- Candidat d'Union de la Majorité

Germain JEAN-LOUIS

SUPPLÉANT

Avec Raymond GUILLOD, pour tous les Guadeloupéens...

MAINTIEN DE LA GUADELOUPE AU SEIN DE LA NATION FRANCAISE : garanties contre la bureaucratie et le collectivisme.

Une volonté dynamique de justice sociale.

UNE SANTE PUBLIQUE MODERNISEE :

Libre choix de son médecin.

Indépendance de al médecine et liberté du choix d'installation.

Répartition régionale équitable des installations hospitalières.

Développement de l'hospitalisation à domicile.

Extension de la médecine préventive.

UNE SECURITE SOCIALE EFFICACE :

Rationalisation de la gestion

Accentuation de la protection des plus défavorisés.

UNE CIVILISATION DE L'ENVIRONNEMENT :

Protection renforcée des espaces sujets à dégradation.

Aménagement du parc Naturel en parc National

Meilleure écoute des aspirations nouvelles (transports collectifs, espaces verts, etc...)

UNE PARTICIPATION REELLE DES CITOYENS A LA VIE LOCALE :

Participation accrue des associations représentatives.

Transfert de responsabilités et de moyens aux collectivités locales.

Amélioration des statuts de l'élu local et du personnel municipal.

DECENTRALISATION

Décentralisation hardie des pouvoirs.

UNE REFORME FONDAMENTALE DE L'ADMINISTRATION :

Restaurer le contrôle parlementaire sur l'action administrative.

Ouvrir aux citoyens de larges voies de dialogue et de recours.

Clarifier les règlements.

Préciser l'information des administrés.

POUR LES PERSONNES AGÉES

Faire participer les retraités et assurer leur représentation.

UN MINIMUM VIEILLESSE AUGMENTE : indexé et égal à 70 % du S.M.I.C. (en 5 ans). Non récupérable sur les successions.

La santé gratuite et les transports gratuits.

LA RETRAITE A LA CARTE :

Taux de pension à 60 ans porté à 35 % du salaire.

Cumul intégral, pour les veuves, de la pension de reversion et de la pension personnelle (en 5 ans).

Majoration de la pension des retraités, de l'indemnité de vie chère comme à la Réunion.

LE MAINTIEN A DOMICILE POUR TOUS :

Aide ménagère à domicile étendue.

Installation du téléphone avec aide financière.

Adaptation de l'habitat.

Assistance médicale adaptée.

LA JUSTICE FISCALE :

Soulagement de la charge fiscale des retraités.

POUR LES FEMMES

UNE VRAIE POLITIQUE DE LA FAMILLE.

Congé parental d'au moins deux ans pour la maman.

Statut social de la mère de famille.

Régime spécial pour parents isolés.

Accroissement du nombre des crèches.

Multiplication des assistances maternelles.

Simplification et amélioration des prestations familiales.

Soutien aux enfants orphelins et handicapés.

Allègement de la fiscalité de la famille.

UNE ADAPTATION REALISTE DU TEMPS DE TRAVAIL

Développement du travail à temps partiel et de l'horaire libre.

Revalorisation du travail manuel féminin.

Statut de salariées pour les épouses de travailleurs non salariés.

Dans l'agriculture : régime de cogestion entre les conjoints et reconnaissance du titre d'agriculteur pour les épouses.

Développement de la formation professionnelle des femmes.

POUR LES JEUNES

Faire de l'emploi des jeunes une priorité nationale.

DROIT DU JEUNE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

Garantir un emploi et une formation à chaque jeune.

Partager les frais entre l'entreprise et l'Etat.

Recenser les offres de travail.

Informer les jeunes sur les débouchés.

Assurer leur placement chez un employeur.

Orienter les jeunes chômeurs vers des emplois d'intérêt collectif ; (aide familiale à domicile, animation culturelle et sportive, etc...)

Instituer une bourse permettant d'exercer des emplois d'intérêt collectif à temps partiel tout en poursuivant la formation.

REVALORISER LA SITUATION DES JEUNES TRAVAILLEURS MANUELS.

Equivalence des diplômes, après une expérience professionnelle.

Aménagement du temps de travail (assouplissement des horaires).

Institution d'une 5ème semaine de congés payés capitalisable, spéciale aux seuls travailleurs manuels.

POUR LA RÉALISATION DE LA DÉPARTEMENTALISATION ÉCONOMIQUE

Développer l'agriculture et notamment la diversification des cultures.

Développer l'élevage et la pêche.

Promouvoir le tourisme notamment à Basse Terre, à la Côte-Sous-Le-Vent et à Marie Galante.

Encourager la petite et moyenne industrie, en particulier les industries agro-alimentaires.

Conserver au port de Basse-Terre sa vocation de port bananier.

Protéger les artisans et commerçants par une couverture sociale complète et humanisation des contrôles fiscaux et administratifs.

Augmentation des aides pour l'installation des jeunes et pour le développement de l'entreprise.

Contre l'Indépendance pour une Guadeloupe Française

Votez RAYMOND GUILLOT

Candidat d'Union de la Majorité

GERMAIN JEAN - LOUIS

Suppléant

pour exprimer la volonté populaire de rester Français
et opposer à la crise et au chômage une politique moderne
de relance économique et de progres social